



Ma mutuelle communale de proximité

Une nouvelle offre de santé pour les Gonfrevillais !

La Ville de Gonfreville l'Orcher met en place, en partenariat avec Mutuale, une offre de mutuelle accessible à tous les Gonfrevillais, si vous êtes sans mutuelle ou pour la comparer à votre contrat actuel.

Des permanences près de chez vous

Des permanences, sur rendez-vous, seront organisées et permettront d'étudier l'offre de santé adaptée à chaque situation.

- tous les mardis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- 4 permanences / mois au centre-ville, à Mayville et à Gournay

Les de l'offre Mutuale

-  une mutuelle existante depuis 1968
-  des conseillers à votre écoute, basés en Normandie
-  une offre adaptée aux habitants d'une même commune
-  dernier plafond à 60 ans
-  une ouverture immédiate des droits
-  le tiers-payant sur l'ensemble du territoire français
-  un accès au fonds d'action sociale
-  une application mobile pour suivre vos remboursements et gérer votre dossier
-  un service de téléconsultation et de 2^e avis médical
-  des réductions et tarifs préférentiels dans le réseau de soins Optilys (optique et audition)
-  Mutuale s'occupe de la résiliation du précédent contrat
-  pas de questionnaire de santé quel que soit l'âge
-  pas de délai de carence
-  des garanties adaptées et des tarifs clairs



Renseignements auprès du Pôle des Solidarités
de la Ville de Gonfreville l'Orcher



solidarites@gonfreville-l-orcher.fr



02 35 13 17 93



Mutuale



mutuale.fr



renseignements et rendez-vous
02 54 56 41 41